



LES BARILS



RÉGION
NORMANDIE

la lettre d'infos

n° 19 – décembre 2019



édito

Cher(e)s habitant(e)s et résident(e)s des Barils, En mars prochain, cela fera déjà six ans que vous nous avez confié la mairie des Barils. Même si le temps s'écoule inexorablement, la perception du temps qui passe est différente chez chacun d'entre nous. Pour moi, le temps est passé trop vite mais toutes ces années avec vous ont été pleinement vécues.

En 2019, avec une situation politique nationale délicate, nous avons essayé de tenir le cap que nous nous étions fixé : faire tout notre possible pour améliorer la sécurité et le mieux vivre aux Barils. Vous imaginez bien qu'une commune comme la nôtre doit se battre au quotidien si elle veut continuer d'exister face aux « grandes villes » de l'intercommunalité. J'espère que ce dernier numéro de notre lettre d'infos vous donnera une bonne illustration de ce que nous avons mis en place et des événements que nous avons organisés en 2019. J'en profite pour remercier chaleureusement toute l'équipe municipale et l'association Les Barils-Loisirs pour son engagement et tout le travail accompli. Il nous reste trois mois pour être à votre service, vous pouvez évidemment compter sur moi pour défendre les intérêts des Barils dans tous les domaines jusqu'au dernier jour de mon mandat. En attendant, j'aurai bien sûr, l'occasion de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Belles fêtes de fin d'année, profitez pleinement, si vous le pouvez, de chaque bon moment que la vie vous offre.

Bien à vous,

Philippe Obadia



Infos Mairie

Vous retrouverez sur notre site les principales informations de la Mairie et de la vie aux Barils

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Mardi de 16h00 à 18h30

Vendredi de 17h00 à 19h30

Madame Vallon, secrétaire de Mairie

Tél. 02 32 60 21 90

E-mail : mairielesbarils@orange.fr

Site : www.lesbarils.fr

Maire : 06 43 50 47 54

E-mail : philippeobadia@outlook.fr

Pendant les fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée du lundi 23 décembre au lundi 6 janvier.

En cas d'urgence vous pouvez bien sûr joindre le Maire ou le premier adjoint : 06 30 26 53 66

Ouverture exceptionnelle de la mairie le mardi 31 décembre de 17h00 à 18h00 pour les dernières inscriptions sur les listes électorales.



La vie aux Barils

REPAS DES ANCIENS ET NOËL DES ENFANTS

C'est devenu une tradition au fil des ans le premier week-end de décembre aux Barils est toujours festif !

Samedi 1^{er} décembre 2018

Le repas des anciens animé par un nouveau spectacle de Carine et Iris qui connaissent bien Les Barils. Un tour du monde en chansons ! Nicole Duranton, sénateur de l'Eure, a honoré ce sympathique moment festif de sa présence.



Dimanche 2 décembre 2018

la fée Pakita n'avait jamais rencontré officiellement les enfants des barils. C'est désormais chose faite avec un magnifique spectacle interactif « le père Noël a disparu ». Heureusement, Pakita l'a retrouvé pour le plus grand bonheur des très nombreux enfants du village.



Dès le matin, marché de Noël à la maison des barils organisé par le comité des fêtes, shooting photos avec le père Noël (avant sa disparition !), et une quinzaine d'exposants proposant des produits artisanaux aussi bien gourmands que décoratifs.



GALETTE DES ROIS ET VŒUX DU MAIRE

Beaucoup de monde cette année. Il semblerait que le changement de jour et d'heure permette à davantage d'habitants de se retrouver. Dans le contexte particulièrement troublé socialement du début de l'année 2019 les habitants se sont réunis autour de leurs élus. Dans son discours, le Maire a rappelé les valeurs de la république et l'importance de la parole et du dialogue pour éviter que toute situation conflictuelle ne dégénère. « Dans un monde où tout le monde parle, on ne s'est jamais si peu parlé ».

PROJET D'EXTENSION DE CENTER PARCS : REUNION PUBLIQUE

L'INSE qui a la compétence tourisme ayant saisi La Commission Nationale du Débat Public, une réunion publique a été organisée aux Barils le 15 mars 2019 dans la salle Maurice Durey. L'assistance particulièrement nombreuse a pu ainsi répondre directement à l'argumentation des dirigeants Pierre et Vacances et exprimer son inquiétude. Le Maire, comme il le fait à chaque comité de pilotage a demandé la plantation de haies et d'espaces arborés sur le territoire des Barils car il considère que les habitants du village seront directement impactés par les travaux et leurs conséquences. Des participants à cette réunion ont soulevé à juste titre les impacts que pourraient avoir ce projet sur l'eau, la



circulation des véhicules motorisés et des vélos. La Mairie des Barils précise qu'elle a demandé à la direction de Pierre et Vacances la création d'une

piste cyclable végétalisée entre la sortie du domaine des Bois Francs et le bourg. L'INSE a mis en ligne l'intégralité des échanges sur son site.

CHASSE AUX ŒUFS 2019, ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ



Il y avait beaucoup de monde le dimanche de Pâques à la Maison des Barils entre l'expo photo et la chasse aux œufs. Des événements qui ont réuni toutes les générations.

La tradition, ce sont les œufs cachés par le Maire, Philippe Obadia, avec l'aide d'un conseiller, Gilles Martin. C'est également l'affluence des enfants et de leur famille à cette manifestation très appréciée qui marque aussi le retour des beaux jours et d'une autre temporalité. C'est enfin le top départ qui provoque une véritable envolée de moineaux.

La nouveauté, c'est l'horaire testé cette année par les élus : 16h30, pour permettre à chacun de vaquer à ses occupations dominicales du dimanche de Pâques, d'éviter les réveils et les départs précipités, ou encore les arrivées trop tardives. Et puis la grande nouveauté cette année fut le temps : un dimanche de Pâques estival : oubliées les gelées matinales, la rosée vivifiante et le gros manteau !

Et même si, paraît-il, « il ne faut pas mettre ses œufs dans le même panier » chaque participant s'est vu remettre une figurine en chocolat, en montrant tout simplement le contenu de ce dernier.

Tous les participants ont pu également profiter du goûter préparé par Mauricette, où les boissons fraîches furent particulièrement appréciées cette année.

8 MAI



11 NOVEMBRE



14 JUILLET

Une cérémonie toujours très prisée des Barilois avec son traditionnel lâcher de ballons qui a rassemblé dans la cour de la salle Maurice Durey toutes les générations. Un ciel un peu gris cette année et un vent frais... que beaucoup regretteront les jours suivants !

ÉLECTIONS EUROPEENNES

Félicitations à Laura Maussion, Chérif et Yacine Kanté, qui ont voté pour la première fois aux élections européennes. Le taux de participation, 62 %, fut largement supérieur à la moyenne nationale ce qui nous a d'ailleurs valu les compliments de nos parlementaires. Les résultats en pourcentage furent les suivants pour les listes qui sont arrivées en tête :

- > La République en Marche : 27,18 %
- > Le Rassemblement National : 24,54 %
- > Europe Écologie Les Verts : 20,90 %.



GRAND DÉBAT

La Mairie des Barils s'est proposée pour participer à l'organisation d'une réunion ouverte à tous dans le cadre du « grand débat ». À partir du moment où des habitants voulaient prendre la parole, il était tout à fait normal et légitime de la leur donner. Une vingtaine d'habitants ont participé à cet échange animé par Philippe Obadia, dans un dialogue constructif et respectueux. La synthèse, ainsi que le cahier de doléances, ont été transmis par la suite aux autorités compétentes.

RALLYE DES 3 RIVIÈRES

Philippe Obadia, en tant que membre de la commission communication de l'INSE fait partie des organisateurs du rallye et pour la deuxième édition de cette compétition ludique et familiale, il a proposé de choisir Les Barils comme point d'arrivée. Ce rallye, qui a rassemblé cette année une soixantaine de participants a pour objectif de faire découvrir la richesse et la diversité du vaste territoire de l'intercommunalité.

NOUVEAUX GÎTES

Deux nouveaux gîtes ont ouvert leur porte. L'un est situé au Grand Buisson, c'est une yourte, un concept très original, à découvrir absolument. La propriétaire, Nadia Ahres a mis beaucoup de soin pour aménager cet espace.



L'autre gîte se trouve au premier étage de l'ancien palais de la miniature, 3 bis rue de Gournay. Un bel espace rénové avec beaucoup de goût par Stéphane Sergent et Daniel Terreneuve avec un magnifique point de vue sur l'église. Nous ne pouvons qu'encourager ce genre d'initiatives qui contribuent à améliorer la qualité de l'offre touristique qui est proposée aux Barils.



EXPOSITIONS

Des expositions d'artistes amateurs et professionnels se sont tenues à partir du printemps à La Maison des Barils. La saison a commencé à Pâques par une très belle exposition de photos « Les shoots du Cœur » de Cathy Gilbrin, Nicole Mallet, Sylvie Pilet, Véronique Sauvage, en partenariat avec une association qui aide les enfants atteints de malformation du cœur. Puis ce fut le tour de Joël Saliou, artiste peintre, qui est revenu aux Barils au mois de juin pour exposer et proposer à la vente ses nouveaux tableaux. Enfin à la fin du mois d'août, Guy Milly nous a fait découvrir à l'occasion de la fête communale organisée par Les Barils loisirs ses belles toiles colorées et les créations artisanales en lin de Sylvaine Gonet.



La vie aux Barils

CONCERT

Le 18 mai 2019, deux chorales, celles des Barils et de Breteuil se sont retrouvées dans une église Notre-Dame devant un public très nombreux pour donner un concert au profit d'une association qui lutte contre les maladies de la rétine. Beau moment lyrique pendant lesquels les choristes ont uni leur talent pour une cause qui leur tient à cœur.



FÊTE COMMUNALE

Week-end du 17 et 18 août

Pari réussi pour la nouvelle présidente de Les Barils Loisirs Laëticia Jourdain et pour son équipe de bénévoles. L'édition 2019 fut pluvieuse et heureuse. Le samedi a été marqué par le défilé d'enfants déguisés sous la houlette de Pakita la Fée dans le bourg du village, juste le temps d'une accalmie. Ambiance très chaleureuse et festive en soirée, toujours sous la pluie. Une centaine de convives se sont retrouvés sous un grand chapiteau pour partager une gigantesque paella accompagnée d'une sangria concoctée par le maire. Ce repas particulièrement arrosé (par la pluie !) ainsi que le feu d'artifice fut animé par la très dynamique fanfare des Boudingues de Mortagne.

Dimanche matin, le déluge qui s'abat sur les Barils fait craindre le pire : de nombreux



exposants manquent à l'appel. Pourtant, la météo agricole est formelle : « Le ciel se dégagera en fin de matinée avec des éclaircies dans l'après-midi ». Et il en fut ainsi, ce qui a permis aux « Normands de Crulai » de faire découvrir à l'assistance de plus en plus nombreuse la richesse et la diversité des danses de notre région. À l'intérieur de la Maison des Barils, deux belles expositions avec les toiles de Guy Milly et les créations artisanales en lin de Sylvaine Gonet. La fête communale s'est



Brèves

FOURNITURE EN CARBURANT

Par Solidarité avec Bourth et pour soutenir son investissement dans une station d'essence, nous disposons désormais d'un badge d'accès.

FORUM DE DISCUSSION

Afin d'améliorer la communication des habitants entre eux, un forum de discussion avec un modérateur extérieur a été mis en place.

TRANSFERT DE COMPÉTENCE DE L'EAU A L'INSE

Le conseil municipal du 5 avril 2019 s'est prononcé contre le transfert à l'Interco Normandie Sud Eure au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable, prévu par la loi NOTRE du 7 août 2015.

TAUX D'IMPOSITION

Sur la proposition du Maire, ils ont été reconduits pour l'année 2019 :

- > **Taxe d'habitation : 7,28 %**
- > **Taxe foncière bâtie : 6,06 %**
- > **Taxe foncière non bâtie : 13,70 %**

NOUVEAUX HABITANTS

Un pommier symbolisant leur enracinement aux Barils sera offert aux nouveaux habitants. À l'occasion de la cérémonie des vœux du samedi 11 janvier 2020, le Maire leur remettra un bon leur permettant de retirer leur pommier auprès de l'établissement et service d'aide par le travail Mme de Fontanges à La Ferté-Vidame. Une invitation sera envoyée aux personnes concernées. Nous rappelons que les nouveaux habitants ou résidents doivent passer en mairie pour des questions administratives et aussi parce que le Maire aimerait faire leur connaissance et leur souhaiter de vive voix la bienvenue.

La vie aux Barils



achevée par la tombola (plus de 300 billets vendus) avec à la clé un séjour pour deux personnes à Center Parcs. Les Barils Loisirs tient d'ailleurs à remercier vivement les artisans et les entreprises du territoire qui ont offert de nombreux lots. La municipalité quant à elle félicite les organisateurs, les bénévoles et les participants pour leur efficacité et pour avoir su chanter sous la pluie. Rendez-vous le 22 et 23 août 2020 « sous le soleil exactement ».





75^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES BARILS

Mercredi 21 août à 18 heures

Extrait du discours de Philippe Obadia, Maire des Barils

« La Normandie a été une région très marquée et plus on se rapproche de la côte, plus il y a eu des villes en ruine comme Caen, Saint Lô, Le Havre avec le recours massif aux bombardements aériens. Des dizaines de milliers de soldats alliés sont morts pendant et après le débarquement. Il y a eu pendant cette période 50 000 victimes civiles en France dont 3 000 dans l'Eure. La Normandie restera à jamais dans l'histoire le symbole de la liberté retrouvée. Pour débarquer, les alliés ont finalement choisi notre région pour au moins deux raisons évidentes : proximité de Paris et ports en eau profonde comme Cherbourg et Le Havre. Nous célébrons donc ensemble le 75^e anniversaire de la libération des Barils de l'occupation. Certains parmi nous, enfants à l'époque, ont vécu ces heures historiques.

Ne pensons pas que les guerres en Europe appartiennent définitivement au passé. L'histoire se répète, les mêmes causes entraînent les mêmes effets et le nazisme n'est pas mort avec Hitler. Soyons vigilants. Certes les institutions européennes ne sont pas parfaites mais elles constituent un rempart contre les extrémismes. Il y a 75 ans, des hommes venus d'autres continents, et qui parfois n'avaient jamais entendu parler de la Normandie, ont libéré nos villes et nos villages jusqu'au sacrifice de leur vie pour que nous puissions être libres. Ne l'oublions jamais.

Nous savons bien qu'Emmanuel Collet n'est pas le seul habitant des Barils à être mort pour la France, il y a d'autres noms que le sien qui sont gravés sur notre Monument aux Morts.

C'est vrai qu'Emmanuel Collet n'est pas mort sur le front mais il fait partie des nombreuses victimes civiles dont je parlais tout à l'heure. Emmanuel Collet, humble cultivateur, père de 5 enfants, homme que l'on disait droit, travailleur, patriote. Il s'est fait tuer en sortant de chez lui comme des milliers d'autres en France, presque bêtement, le jour de la libération des Barils.

La ferme du Petit Buisson n'est pas seulement le lieu où a vécu et où est mort Emmanuel Collet mais cet endroit est devenu le symbole de l'amitié franco-allemande. En effet, depuis de nombreuses années, une famille d'origine allemande a choisi ce coin tranquille pour y vivre, symbole aujourd'hui de l'amitié franco-allemande.

Brèves

PARTICIPATIONS SCOLAIRES

Chaque année, Les Barils participe aux frais de fonctionnement et aux frais de cantine des classes des écoles publiques et privées. Pour l'année 2018-2019, cela représente un montant de 58 093 euros.

Le montant de la participation de la commune pour chaque repas est de 3 euros. Même si cette participation n'est pas obligatoire pour les élèves scolarisés dans le privé, nous avons choisi de la maintenir.

Une participation aux fournitures scolaires est également demandée par Verneuil d'Avre et d'Iton pour les élèves domiciliés sur notre commune et fréquentant le collège ou le lycée professionnel. Coût pour un élève de collège : 10 euros. Pour une classe SEGPA et le lycée professionnel : 35 euros.

CARTES DE CENTER PARCS

Pour continuer à être valables en 2020, elles devront obligatoirement être tamponnées en mairie courant janvier pour les enregistrer. Pour ce faire, nous vous remercions de passer aux heures de permanence uniquement les vendredis du mois de janvier ou de déposer les cartes impérativement avant le 31 janvier 2020. Pour les nouveaux habitants qui souhaiteraient demander une carte, pensez à apporter des photos récentes.

La vie aux Barils



RENCONTRE AVEC LES FUTURS REPRENEURS DE L'AUBERGE DES BARILS

Thomas Kis et Mickaël Pirlet étaient déjà venus présenter leurs projets devant le conseil municipal après leur acte de candidature. Ils sont revenus devant le conseil en octobre, à l'invitation du Maire, pour donner leur avis sur les travaux de rénovation de structure (façade, accès PMR...) que la Mairie envisage d'entreprendre grâce aux subventions accordées par le Département et le FISAC. Philippe Obadia a proposé la création d'une commission qui se consacrera exclusivement à l'étude et au suivi des travaux du restaurant. La participation des futurs repreneurs y est évidemment souhaitée puisque la volonté de la mairie est d'établir un véritable partenariat avec eux.



REPORTAGE SUR L'AUBERGE DES BARILS

En ce début d'automne, un journal et une radio néerlandaise se sont intéressés à nous à l'occasion d'un reportage sur la disparition des cafés et des restaurants dans les territoires ruraux français et les moyens déployés par les mairies pour sauvegarder leurs derniers commerces. Nous remercions vivement Eveline Bijlsma, correspondante du Télégraphe, d'avoir choisi notre village pour son reportage.

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

dimanche 20 octobre



Organisé par Laëtitia Jourdain, Présidente de Les Barils-Loisirs, cette parenthèse ludique par un dimanche maussade d'octobre a réuni toutes les générations. Les joueurs, même s'ils étaient peu nombreux ont beaucoup apprécié ce moment et le délicieux goûter préparé par Laëtitia.

COURS DE YOGA

Julie Aube donne des cours de Yoga dans la salle Maurice Durey tous les mardis (sauf vacances scolaires) de 19h30 à 21h00. Le nombre de participants est limité mais il reste encore des places. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à participer à ce cours qui est réservé en priorité aux habitants des Barils. Renseignements et réservation : 0680961734.



Travaux et aménagements

PROJET D'EXTENSION DU CENTER PARCS DES BOIS FRANCS

Avis du commissaire enquêteur

Une enquête publique s'est tenue aux Barils et à Pullay du 2 juillet au 6 août 2019, préalable à l'autorisation environnementale et la mise en compatibilité des PLU de Pullay et de Les Barils pour :

- > **La création de 322 cottages haut de gamme qui seront implantés sur une partie du golf existant et sur un terrain boisé de Pullay**
- > **L'agrandissement de l'aquamundo sur près de 25 000 m²**
- > **La restructuration en profondeur de la ferme pédagogique autour du château**
- > **La recomposition du parcours du golf**
- > **La révision de la circulation à l'intérieur du domaine avec une voie périphérique et des parkings satellites. Objectif = Un domaine sans voiture.**

Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à la mise en compatibilité des PLU de Pullay et de Les Barils en rappelant qu'aucune orientation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable n'interdit l'extension de Center Parcs d'autant plus qu'il contient une orientation visant à « confirmer le statut du Center Parcs comme pôle majeur touristique du sud de l'Eure ».

Pour satisfaire l'augmentation des besoins en eaux potables le groupe PVCP envisage l'achat d'eau auprès du SAEP de Verneuil Est qui est en cours de disposer des ressources nécessaires par le biais de plusieurs interconnexions. Cette solution permettrait de ne pas augmenter les consommations en eaux issues des forages du site. Une canalisation de 6 kilomètres, entièrement à la charge de PVCP sera créée entre le SAEP de Verneuil Est et Center Parcs. Pour l'assainissement des eaux usées, un raccordement à la station d'épuration de Verneuil est à l'étude.

La surface totale du défrichement a été estimée à 36 hectares :

- > **1/3 sera dédié à l'accueil des**



cottages forestiers

- > **1/3 sera dédié au terrain de golf**
- > **1/3 sera dédié à l'aménagement d'une voie périphérique et d'aires de stationnement.**

Les arbres seront en grande partie supprimés uniquement pour la modification du parcours du golf.

Le coefficient de compensation retenu par la DDTM est de 3, soit une surface à compenser de 107,2812 ha. 61 % des compensations sont situées à moins de 30 km du projet.

Les principaux impacts liés au défrichement concernant la faune et la flore. PVCP s'est engagé à augmenter la fonctionnalité écologique des habitats concernés en installant 122 gîtes à chiroptères et de 366 nichoirs à oiseaux, des nichoirs pour les moineaux et hirondelles. PVCP s'est engagé à ne pas utiliser d'engrais chimiques ni de produits phytosanitaires sur l'ensemble du site.

Cependant, la loi du 24 juillet 2019 a rétabli les critères alternatifs pour définir les zones humides. Dans ces conditions, certaines zones du projet peuvent être donc considérées comme des zones humides. Le groupe PVCP doit donc apporter dans son projet les modifications nécessaires pour que celui-ci soit conforme à cette loi. PVCP doit également valider l'ensemble des conventions et contrats associés à la définition des compensations forestières sur l'ensemble des 108 hectares

et valider l'ensemble des conventions et contrats en amont du projet.

Le commissaire Enquêteur a donc émis un avis favorable, avec 2 réserves : l'une sur les zones humides, l'autre sur la validation des conventions et contrats. Cet avis est associé aux deux recommandations suivantes :

- > **Mettre en place d'un système de récupération des eaux de pluie**
- > **Limitier au mieux les dépenses énergétiques dans les nouveaux cottages.**

PEINTURE DE LA SALLE MAURICE DUREY



L'hiver dernier, notre employé communal a repeint entièrement l'intérieur de la salle Maurice Durey avec des couleurs plus contemporaines (nuances de gris). Cet automne, Rémi a également rénové et repeint les volets de la Maison des Barils.



Travaux et aménagements

AUBERGE DES BARILS

En attendant l'installation de Thomas Kiss et de Mickaël Pirlet et la réouverture du restaurant nous allons procéder à un certain nombre de travaux extérieurs. Le conseil municipal du 24 mai 2019 a décidé de retenir le devis de l'entreprise Solabaie pour le changement des huisseries de la façade et de la route des Bois-Francis pour un montant de 13 805 euros HT. Le conseil municipal du 5 juillet a confié les travaux de maçonnerie à l'entreprise de maçonnerie Brisset pour restaurer les entourages de fenêtre et mettre en place un accès aux personnes à mobilité réduite pour un montant de 10 586 euros. À noter que pour l'achat des murs, les travaux de modernisation et l'accès PMR nous avons touché une subvention du FISAC d'un montant de 24 226 euros. Il est également prévu que le département nous alloue une aide financière de 20 % à hauteur des travaux réalisés, dans le cadre du maintien du dernier commerce.

Pour faire suite au bilan du contrôle des installations de gaz et d'électricité de l'auberge par Bureau Veritas, des devis ont été demandés pour la remise aux normes de l'électricité. Le conseil du 11 octobre a retenu celui de l'entreprise Censier Sasu pour un montant de 4 361,40 HT.

Il y a également des travaux à réaliser dans les meilleurs délais comme le linteau d'une fenêtre intérieure du restaurant, le bâchage d'un bâtiment annexe, la réparation d'un chien-assis endommagé par un véhicule route des Bois-Francis.

À la place de la rénovation du logement à l'étage, les futurs repreneurs préfèrent un réaménagement des toilettes afin d'optimiser l'utilisation de cet espace et de le remettre aux normes.

Une commission, coordonnée par Patrick Pauchet et composée d'Alain



Brunet, de Gilles Martin, de Bruno Tribou et d'Alain Rattier s'occupera spécialement du suivi de ces travaux.

Par ailleurs, une délibération du conseil municipal du 11 octobre a fixé les conditions de reprise du commerce :

- > **Pas de porte : 15 000 euros.**
- > **Loyer mensuel révisable exigible un mois après la réouverture de l'activité commerciale : 650 euros HT.**
- > **Dépôt de garantie : 1 mois de loyer.**

POSE DE 3 ÉCLUSES SUR LA RD 166



Un appel à la consultation avait été lancé avec une date de dépôt des offres fixée au 31 mai 2019 à 12h. Deux entreprises ont déposé une offre dans le délai imparti par voie dématérialisée. Les deux offres s'avèrent inférieures à l'estimation réalisée par l'Unité Territoriale Sud de la direction de la Mobilité du Conseil Départemental. À l'examen des offres, il a été proposé d'attribuer le

marché à l'entreprise GUERIN TP pour un montant de 27 440 euros HT. À noter qu'une subvention de 10 675 euros nous a été accordée par le Département au titre des amendes de police.

Les travaux ont commencé à la fin du mois d'octobre et ont duré une semaine. Point final des mesures de sécurisation de cet axe où les véhicules

roulent beaucoup trop vite. Des solutions devront maintenant être étudiées rapidement pour ralentir la vitesse des véhicules route des Bois-Francis et faire en sorte que les poids lourds respectent la réglementation en vigueur et n'empruntent plus cet axe pour rejoindre Center Parcs. Une réflexion conjointe entre la gendarmerie et la direction du domaine des Bois-Francis est prévue.

DÉPOSE ET REPOSE DE DEUX MATS 'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le mat endommagé par un tracteur rue des Bois-Francis a été remplacé et légèrement déplacé pour mieux le sécuriser. Un nouveau mat a été installé impasse de la Haute-Folie car l'éclairage était insuffisant. Deux mats considérés comme excédentaires rue de La Haye ont servi à ces opérations.



TABLE DE PIQUE-NIQUE

Une nouvelle table a été installée l'été dernier dans le jardin de la Maison des Barils.

POSE DE MIROIRS CONVEXES

Afin d'améliorer la visibilité à certains endroits de la commune, des miroirs convexes et conformes à la réglementation seront installés à toutes les sorties des parkings de la salle Maurice Durey, au virage du bout de la rue du Cornet et à l'intersection entre la place du calvaire et la route de Saint-Christophe.

DIAGNOSTIC DE LA NUMÉROTATION

Nous avons signé une convention avec la poste il y a quelques mois pour un diagnostic sur la dénomination et la numérotation des voies. Le diagnostic qui vient de nous parvenir confirme un certain nombre d'anomalies, quand ce n'est pas l'absence d'adresse ou de numérotation. À noter que pour bénéficier de la fibre, les opérateurs exigent une adresse précise avec un numéro et un nom de rue. Par la suite, il pourrait être introduit des données IGN accessibles aux opérateurs GPS. En cas d'urgence, il est indispensable que les secours disposent de tous les éléments nécessaires pour une localisation rapide. Il serait donc judicieux de reconsidérer ce dossier en 2020.

À vos agendas

VŒUX DU MAIRE ET GALETTE DES ROIS

Samedi 11 janvier 2020 à 16 heures, salle Maurice Durey.

CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 12 avril 2020 dans les jardins de la Maison des Barils.

8 MAI ET 11 NOVEMBRE 2020

Rendez-vous directement au Monument aux Morts à 11 heures. Vente de bleuets et cérémonie suivie d'un vin d'honneur à la Maison des Barils.

FÊTE NATIONALE

Mardi 14 juillet 2020.

FÊTE COMMUNALE

Samedi 22 et dimanche 23 août 2020.

REPAS DES ANCIENS

Samedi 5 décembre 2020.

NOËL DES ENFANTS

Dimanche 6 décembre 2020

VERGER DES BARILS

La haie mitoyenne a été élaguée et les arbres fruitiers du verger taillés. Le terrain de foot a été aplani au printemps pour optimiser son utilisation.





VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le jury départemental a été accueilli par Philippe Obadia à la mi-juin pour une visite du village. Le jury a particulièrement apprécié la proportion de plus en plus importante des plantes vivaces, peu gourmandes en eau, l'harmonie des couleurs et la diversité des plantations. Notre fleur vient de nous être confirmée tout en nous récompensant de la somme de 600 euros. Certes, cette année les fleurs ont souffert, surtout quand la température a dépassé les 40 degrés mais elles étaient encore belles pendant toute l'arrière-saison.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Ce prix interne récompense le fleurissement des maisons et des jardins uniquement visibles de la rue. Sont évalués la qualité des plans, l'harmonie des couleurs, l'harmonie générale, la propreté et l'entretien des plans, l'intégration écologique et environnementale. Bravo aux lauréats qui contribuent par leurs efforts au charme de notre village.

Les prix ont été décernés par le Maire à l'occasion du 14 juillet, sur proposition du jury composé cette année de Dominique Joubert, Évelyne Doyennel, Évelyne Meyer, Françoise Pauchet, Daniel Meyer.

1^{ER} PRIX

Messieurs Terreneuve et Sergent,
3 bis rue de Gournay

2^E PRIX

Mme Hugues,
Rue aux Moines

3^E PRIX

M. Guérin,
3 rue de la Vaucannerie

4^E PRIX

Mme Berkane,
7 lotissement de la Belle Epine

5^E PRIX

Mme Sangleboeuf,
1, rue aux Moines

PRIX D'ENCOURAGEMENT

Monsieur Vilain,
4 impasse des Marronniers

Madame Briand,
9, Lotissement de la Belle Epine

Les lauréats ont reçu des bons d'achat de 60 à 20 euros de la Mairie auxquels vient s'ajouter une participation de 10 euros des établissements Bourgeois de Bourth.



ZÉRO-PHYTO

Nous sommes sur la bonne voie pour obtenir un label. Il reste 2 points précis à améliorer: l'entretien du cimetière sans produits phytosanitaires et l'obtention du certi-phyto par notre prestataire chargé de l'entretien de cet espace. Nous devons désormais fermer le cimetière au public pendant et quelques heures après le traitement. Vous serez prévenus par voie d'affichage sur la grille du cimetière.

TRI SÉLECTIF

Même si la très grande majorité des habitants des Barils fait régulièrement le tri, il y a encore des progrès à faire. On nous signale régulièrement la présence de déchets ménagers dans les containers destinés aux cartons et aux verres ainsi que d'autres déchets qui n'ont rien à y faire. Par ailleurs, Le Maire a demandé aux utilisateurs de la salle Maurice Durey de faire systématiquement le tri sous peine de ne pas voir leur caution restituée. Il souhaite également une disparition des couverts en plastique dans les mois à venir pour toutes les manifestations organisées dans la commune.

GRAVATS

La dépose de gravats sur un terrain privé à la limite du domaine public est fortement déconseillée. Outre la pollution visuelle que cela engendre, les propriétaires concernés prennent le risque de créer malgré eux un espace de décharge sauvage qui deviendrait rapidement ingérable.



HIRONDELLES ET TOURTERELLES

Les hirondelles, espèce protégée, étaient plus nombreuses cette année et elles reviennent tous les ans faire leurs nids au premier étage de la mairie. Une tourterelle s'est même réfugiée dans les géraniums au cœur de l'été pour pondre et couvrir.



RÉGLEMENTATION

Dans chaque lettre d'infos nous rappelons tout en les complétant si nécessaire ces quelques points de la réglementation par rapport aux réclamations qui ont été portées à notre connaissance dans l'année écoulée.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR DES ENTREPRISES CHEZ DES PARTICULIERS

Ces travaux devront obligatoirement cesser en 20h et 7h du matin et toute la journée du dimanche, sauf en cas d'intervention urgente.

ABOIEMENTS

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas sources de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit. Les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive aussi bien en leur présence qu'en leur absence.

ÉLAGAGE ET FAUCHAGE

Les plantations en bordure du domaine public ne sont permises qu'à une distance minimale de 2 mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres et de 0,5 mètre pour les autres. Les haies dans les courbes ne doivent pas dépasser la hauteur de 1 mètre sur une longueur de 30 mètres de chaque côté de la route. Il faut tailler en hauteur les arbres les arbres qui gênent la circulation des engins agricoles, des camions et des cars scolaires. Tous les ans, au mois de septembre, un point est fait en conseil municipal sur l'élagage et un courrier est envoyé aux habitants qui ne respectent pas la réglementation.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Selon un arrêté municipal, chaque habitant est dans l'obligation, d'entretenir sa portion de trottoir (désherbage, déneigement) tout au long de son habitation et de son terrain. Toutefois, notre agent communal est missionné pour exécuter ces travaux et par conséquent pour aider les habitants dans cette tâche. À noter que dans les hameaux, il est habituel de voir les habitants entretenir eux-mêmes les espaces herbeux en bordure de leur habitation.

TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Les travaux bruyants de jardinage et de bricolage (tondeuse, tronçonneuse, tailleuse à haie, débroussailleuse...) sont interdits par arrêté préfectoral en dehors des créneaux suivants :

- > **lundi au vendredi de 8h30 à 19h30,**
- > **samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- > **dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**

HISTOIRE DE « L'AUBERGE DES BARILS »

« L'Auberge des Barils » ne s'est pas toujours appelée ainsi. C'était autrefois un café, il n'était d'ailleurs pas le seul, le deuxième étant à l'emplacement de l'actuel 2 rue de Gournay, autrefois une ganterie, puis une mercerie et charcuterie, tenue par Madame et Monsieur Rébiard. Le café en face de l'église a quant à lui toujours été un café-épicerie avec une salle de bal au fond de l'établissement. C'était tout au moins le cas au début du XIXe siècle. Il faut dire qu'à cette époque, le bourg était, comme dans tous les villages de France, particulièrement vivant.



Avant la deuxième guerre mondiale, le café-épicerie appartenait à Monsieur Bénard, puis des propriétaires se sont succédé comme Madame et Monsieur Combis, Madame Lesson pour finalement être repris à la fin des années cinquante par Madame et Monsieur Tranchant.

Le café des Barils fut pendant 20 ans le rendez-vous des jeunes, nombreux à l'époque. Il y avait des fêtes et des repas, une épicerie, un dépôt de pain et même des projections de films. Avec le départ de Madame Tranchant, une longue période d'activité irrégulière voire d'inactivité a commencé pour le commerce. Il a fallu attendre 1994 pour que Jean-Marie Proslier, célèbre humoriste, chansonnier, comédien qui avait commencé sa carrière dans

les années 50, rachète l'établissement et crée « L'Épicier Normand ». Grâce à son carnet d'adresses, à sa personnalité attachante, de nombreux artistes s'y produiront. Françoise Sagan viendra même inaugurer le restaurant.

Installé dans sa maison de campagne depuis 1987 à Gournay-le-Guérin, Jean-Marie Proslier avait décidé de redonner vie au bourg des Barils en rachetant son unique commerce pour en faire un lieu inédit et convivial mélangeant épicerie du terroir, animations, soirées cabaret, restaurant du terroir, bar, café.

L'été, chaque dimanche matin, un petit marché s'installait même sur la place.

Après la disparition de Jean-Marie Proslier en 1997, l'Épicier Normand » a continué quelque temps ses activités dans l'esprit de leur fondateur avec Pépette, puis Sophie, deux professionnelles enthousiastes et attachantes.

Le grand tournant se produisit avec l'arrivée de Christophe et d'Audrey Montaland en 2004. L'Épicier Normand devint « L'Auberge des Barils » restaurant gastronomique de qualité, 2 fourchettes au Michelin, avec une cuisine et un accueil très apprécié dans un très vaste périmètre. Le couple est resté 6 ans aux Barils et on parle encore très souvent de lui, des années après son départ.

Ensuite le restaurant est rentré dans une période de turbulences avec d'abord deux restaurateurs successifs, certes de bonne volonté, mais qui ne se sont pas plu, ou qui n'ont pas convaincu. Un peu plus tard, Le Vernolien Franck Chauffroy restaurateur expérimenté et collectionneur connu, ne réussira pas à relever durablement l'établissement, même en lui donnant un autre nom.

Pourtant, à partir de 2014 et pendant près de 4 ans, Christophe et Fabienne David ont tenu bon et l'Auberge des Barils a retrouvé des couleurs mais ce couple apprécié aux Barils avait un vieux rêve, reprendre le routier d'Armentières... En décembre 2017, le Repas des Anciens fut le dernier repas aux Barils organisé par les restaurateurs avant la fermeture.

C'est pour toutes ces raisons que la Mairie des Barils, confortée par l'aide financière potentielle du Département et du fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce, avait décidé en amont d'étudier la possibilité de racheter son unique commerce pour lui assurer à l'avenir à la fois une direction et une protection qui pérenniserait ainsi la vie dans le bourg. Les conclusions de l'étude commerciale diligentée au préalable par la Mairie dès la fin de l'été 2016 avait été très claires : Cette affaire est une Affaire... À condition qu'elle soit bien gérée et surtout bien pensée.

Finalement, le 13 avril 2018, la Mairie des Barils est devenue propriétaire des murs et du fond de l'établissement. Il a donc fallu du temps pour en arriver là mais ce temps n'est rien par rapport à la longue histoire du café-épicerie. Comme toute histoire, elle n'est pas linéaire mais on peut y lire depuis son commencement l'âme du village et de leurs habitants.

Remerciement à Colette Sérusier-Guyet in *L'histoire d'une commune*, ainsi qu'à Gérard Rébiard, Joël Tranchant et Christophe Montaland.

Bienvenue aux Barils

Après un long sommeil, le bourg du village est en train de se réveiller et nous sommes très heureux de vous présenter dans ce numéro quelques-uns des nouveaux venus.



Mickaël Pirlet et Thomas Kis, ils reprennent l'Auberge des Barils !

Mickaël à 40 ans, serveur de profession, il vit aux Barils depuis 9 ans. Thomas, 28 ans, n'habite pas Les Barils mais tout près. Il va désormais passer beaucoup de temps dans le bourg et dans

sa cuisine. Il est venu aux Barils la première fois il y a 3 ans pour déjeuner au restaurant.

Tous les deux comptent bien apporter un grand renouveau à l'Auberge, de la jeunesse, de la fraîcheur. Créer un lieu chaleureux et convivial, où l'on mange bien (uniquement des produits frais), où l'on est bien accueilli et surtout où l'on a envie de revenir en le faisant par exemple découvrir à d'autres. Thomas et Mickaël souhaitent proposer de trouver aux Barils ce qui n'existe pas ailleurs et faire la différence.



Stéphane Sergent et Daniel Terreneuve, 96 ans à eux deux, ils habitent d'ailleurs un ancien musée !

Domiciliés aux Barils depuis le 1er juin 2017... ils ont par conséquent planté leur pommier de bienvenue depuis... Ils travaillent tous les deux dans le marke-

ting pour une société qu'ils ont créée « Esprit Scène » dont le siège social est aux Barils. Ils contribuent à faire vivre le bourg grâce à leur gîte qui a ouvert ses portes cet été. Ils comptent s'investir dans les animations du village, ce qu'ils font déjà en étant membres de Les Barils Loisirs.



Gwenola et Stéphane Devallet, ils habitent un ancien presbytère !

Sympathiques et jeunes quadras, ils ont deux adorables enfants, Jeanne 10 ans, et un petit Léonard, né au mois d'août. Respectivement notaire et directeur commercial dans l'immobilier, ils ont eu le coup de cœur pour cette maison

de caractère dans le bourg du village qu'ils ont trouvé charmant. Originaires de Bretagne mais vivant à Paris depuis 20 ans, ils souhaitent venir le plus souvent possible dans leur désormais « maison de famille » avec des amis, rencontrer les habitants des Barils, sympathiser avec leurs voisins aller au restaurant des Barils, vivre de façon simple en étant tournée vers les autres.

Infos Mairie

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanches 15 et 22 mars 2020
Ouverture du bureau de vote de 8h à 18h

BIBLIOTHÈQUE

Libre d'accès, au premier étage de la mairie, elle est ouverte en même temps que le secrétariat.

SALLE MAURICE DUREY

Conditions de location pour l'année 2020
Week-end :

Du 1^{er} octobre au 15 mai : 250 euros

Du 16 mai au 30 septembre : 200 euros

Journée ou soirée en semaine :

Du 1^{er} octobre au 15 mai : 100 euros

Du 16 mai au 30 septembre : 95 euros

Demi-journée en semaine :

Du 1^{er} octobre au 15 mai : 70 euros

Du 16 mai au 30 septembre : 60 euros

1 heure de location en semaine : 5 euros

Location de la vaisselle : 40 euros
(gratuit pour les habitants des Barils)

Caution : 300 euros

Caution ménage et tri sélectif des déchets : 100 euros

MAISON DES BARILS

Conditions de location :

Ouverture à la demande avec la possibilité d'organiser des événements culturels ludiques et sportifs. 40 euros la journée. Gratuit pour les associations des Barils et les associations caritatives.

CIMETIÈRE

Tarif des concessions au 1^{er} janvier 2020

Concessions trentenaires : 200 euros

Concessions cinquantenaires : 300 euros

COLUMBARIUM

Tarif des concessions au 1^{er} janvier 2020

Concessions trentenaires : 450 euros

Concessions cinquantenaires : 700 euros

Portrait



Alain RATTIER

Agriculteur retraité

Alain Rattier est un des plus anciens élus des Barils, mais c'est aussi le plus discret.

Il a été longtemps premier adjoint et maire pendant 18 mois. Ce petit portrait vous permettra (peut-être) d'en savoir un peu plus sur lui...

Né le : 18 décembre 1952 à Le Ribay, dans la Mayenne

Signe astrologique : Sagittaire

Qualités : calme, conciliant

Défaut : solitaire

Aux Barils depuis : l'automne 1979, il y a donc 40 ans !

Plat préféré : poulet rôti

Animal préféré : le chat

Sports pratiqués : la marche et le vélo

Ce que j'aime le plus chez les autres : l'honnêteté

Ce que je déteste le plus : la prétention

Les Barils d'une saison à l'autre



Carnet

Naissances

- Maxime Clouet
le 30 décembre 2018 à Évreux
- Henri Benoist
le 20 février 2019 à L'Aigle
- Zélie Flamen
le 16 septembre 2019 à L'Aigle

Décès

- Michel Badinier
le 27 décembre 2018 à Dreux
- Monique Roussel,
le 24 juillet 2019 aux Barils
- Joséphine Harris,
le 24 juillet 2019 aux Barils
(Center Parcs)

Baptême républicain

- Enéa Gagnon, le 13 juillet 2019



Conception et réalisation :

Studio EN UN SEUL MOT
Tél. 09 50 90 61 60

Rédaction et coordination :

Philippe Obadia

Photos :

Philippe Obadia, avec la participation de Dominique et Patrick Joubert

Relecture :

Isabelle Vallon

Tirage :

300 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique